

**Tobias SCHEER**  
**Université de Nice**

**ASPECTS DE L'ALTERNANCE SCHWA-ZÉRO  
À LA LUMIÈRE DE "CVCV" <sup>1</sup>**

**RÉSUMÉ**

Le présent article discute la distribution des groupes consonantiques adjacents à schwa en français métropolitain. L'étude porte sur l'influence qu'ont ces groupes sur la possibilité d'omettre schwa. Celui-ci peut chuter chez au moins un sous-ensemble des locuteurs s'il est suivi d'une séquence à sonorité croissante (« le sœcret ») ou si une entrave le précède (« marguørite »). En revanche, schwa est obligatoirement réalisé lorsqu'il est précédé d'une Attaque branchante (« \*vendrødi ») (le français ne connaît pas d'entraves suivant schwa). Cet état de fait remet en question des analyses formulées dans le cadre de la Phonologie de Gouvernement. Notamment, les généralisations pivot « le Gouvernement Propre ne peut enjamber des domaines de gouvernement » et « toute tête de domaine de gouvernement non-nucléaire doit être licenciée » s'en trouvent falsifiées. Au vu d'autres alternances voyelle-zéro dans diverses langues génétiquement non-apparentées, il apparaît néanmoins qu'une analyse unifiée incluant le français est souhaitable. Une proposition faite dans Lowenstamm (1996) se révèle fructueuse à cet égard. La structure syllabique s'y résume à une consécution stricte d'Attaques non-branchantes et de Noyaux non-branchants. Il est montré que ce modèle « CVCV » accompagné d'une théorie de l'interaction entre consonnes peut fournir une analyse unifiée des cas de figure « marguørite » et « sœcret ». Du reste, l'agrammaticalité de « \*vendrødi » en est une conséquence naturelle.

**MOTS-CLÉS**

Schwa, structure syllabique, groupes consonantiques, début de mot, catégories vides, phonologie de gouvernement, français.

## 1. Introduction

L'alternance schwa-zéro en français a fait l'objet de nombreuses études <sup>2</sup>. Un accord semble être acquis sur les points suivants. L'alternance de schwa avec zéro est fonction de paramètres divers, à savoir sociologiques, géographiques, dialectaux, idiolectaux, phonologiques et grammaticaux. L'absence totale du schwa n'est pas conditionnée de cette manière. Le seul paramètre semble être de nature évolutive : dans certains mots de fréquence élevée comme « tel<sup>l</sup>ement, maint<sup>e</sup>nant », le schwa n'est plus jamais prononcé par certaines personnes (sauf diction poétique, théâtrale). Hormis ce groupe de mots relativement restreint, les formes pourvues de schwa sont jugées grammaticales par TOUS les francophones.

Dans le présent travail, je m'intéresserai exclusivement à la question de savoir quelles sont les conditions phonologiques dans lesquelles le schwa peut alterner avec zéro à l'intérieur d'un mot. Les conditions de non-alternance avec zéro (type « tel<sup>l</sup>ement »), les occurrences de schwa en tant que première voyelle d'énoncé (par exemple « r<sup>e</sup>prends du gâteau ! ») ainsi que celles en fin de mot ne seront pas abordées.

Après un relevé des données pertinentes (section 2), je rappellerai l'analyse de Charette (1990 ; 1991) (section 3) pour montrer qu'elle est démentie par les faits (section 4). Ensuite, je discuterai les conséquences de cette situation (section 5) pour enfin proposer une analyse alternative qui repose sur une structure syllabique strictement CVCV (Lowenstamm, 1996) (sections 6 et 8) et une théorie de l'interaction entre consonnes. Cette théorie sera brièvement introduite en section 7.

## 2. Aspects du conditionnement phonologique de l'alternance

Il a été observé dans les travaux cités que la possibilité d'omettre le schwa dépend de son environnement consonantique. En guise de première orientation, on peut dire que plus le nombre de consonnes qui se trouvent à gauche et à droite du schwa est élevé, plus il est difficile d'observer son omission. Afin d'obtenir des renseignements plus détaillés, examinons le comportement de schwa dans les contextes suivants (“T” renvoie à toute obstruante, “R” à toute sonante) <sup>3</sup>.

- |     |                   |                                    |                                      |
|-----|-------------------|------------------------------------|--------------------------------------|
| (1) | a. [...VCəCV...]  | sans groupe consonantique adjacent | re <sup>v</sup> en <sup>i</sup> rir  |
|     | b. [...VCəTRV...] | avant TR <sup>4</sup>              | le de <sup>g</sup> ré                |
|     | c. [...VRTəCV...] | après RT                           | mar <sup>g</sup> ue <sup>r</sup> ite |
|     | d. [...VTRəCV...] | après TR                           | ven <sup>d</sup> r <sup>e</sup> di   |

Il existe certainement des francophones qui ne peuvent omettre le schwa dans aucune circonstance. Leur comportement ne sera pas l'objet de mon étude. Je ne considérerai ici que les possibilités d'omission du schwa chez les locuteurs qui peuvent le faire tomber dans une quelconque séquence. Par ailleurs, mon analyse sera restreinte aux séquences où schwa et son environnement consonantique

appartiennent au même morphème. Le choix d'une base de données morphologiquement homogène s'impose puisque nombre de généralisations qui ont des chances d'être pertinentes pour le fonctionnement phonologique de schwa sont démenties par les seuls objets morphologiquement complexes. Pour n'en citer que deux, il sera démontré plus bas que dans une séquence [...VRTəCV...], de sévères restrictions pèsent sur la distribution de C. En effet, C ne peut être autre que sonante. Les seuls contrevenants à cette généralisation sont précisément des mots qui abritent une frontière morphologique au sein de la séquence [RTəC] comme par exemple « fourche-tée, chaste-té, inter-jeter, porte-feuille, tourne-dos ». Ou encore, hormis les contextes cités en (1), schwa peut être adjacent à un autre type de groupe consonantique. Dans des mots comme « gouverne-ment, hurle-ment, ferme-té, gendarme-rie » et « mal-mener », un complexe composé de deux sonantes le précède. Or, la pertinence phonologique de ce contexte est douteuse du fait de son inexistence dans les séquences morphologiquement simples. Notons toutefois que s'il est prudent de ne se fonder que sur les seuls objets sans structure morphologique interne pour découvrir le fonctionnement phonotactique du schwa, il n'est pas impossible ni surprenant de voir certaines généralisations ainsi obtenues s'étendre aux structures morphologiques complexes.

Si un francophone peut omettre le schwa dans certains environnements, alors il peut le faire dans les contextes [...VCəCV...] illustrés ci-dessous :

(2) [...VCəCV...]: omission possible

+ə	-ə	+ə	-ə
re <u>v</u> enir	rev <u>ə</u> nir	la s <u>e</u> maine	la s <u>ə</u> maine
le r <u>e</u> pas	le r <u>ə</u> pas	il est d <u>e</u> vant	il est d <u>ə</u> vant

Parmi les francophones qui peuvent omettre le schwa dans les séquences de (2), certains produisent des formes sans schwa également pour [...VCəTRV...], d'autres sont incapables de le faire tomber dans ces circonstances<sup>5</sup>:

(3) [...VCəTRV...]: omission impossible pour certains, possible pour d'autres

+ə	-ə	+ə	-ə
le ch <u>e</u> vreuil	le ch <u>ə</u> vreuil	le s <u>e</u> cret	le s <u>ə</u> cret
le d <u>e</u> gré	le d <u>ə</u> gré	le cim <u>e</u> tière	le cim <u>ə</u> tière [...ətjɛ..]
la l <u>e</u> vrette	la l <u>ə</u> vrette	le d <u>e</u> puis	le d <u>ə</u> puis [lə dɔpɥi]
con <u>e</u> voir	con <u>ə</u> voir	nous s <u>e</u> vrans	nous s <u>ə</u> vrans

Contrairement à la situation observée pour les groupes de consonnes qui suivent le schwa, le français connaît des séquences à sonorité croissante aussi bien que décroissante lorsque celles-ci précèdent schwa.

Les suites [...VRTəCV...] peuvent être réalisées sans schwa par certaines personnes. Si par exemple quelqu'un peut omettre le schwa dans les exemples de

(3) « le døgré », il y a de fortes chances pour qu'il puisse en faire autant dans les mots ci-dessous.

- (4) [...VRTəCV...] : omission impossible pour certains, possible pour d'autres
- |                          |                          |                      |                               |
|--------------------------|--------------------------|----------------------|-------------------------------|
| + <u>ə</u>               | - <u>ə</u>               | + <u>ə</u>           | - <u>ə</u>                    |
| marg <u>u</u> erite      | marg <u>u</u> erite      | for <u>g</u> eron    | for <u>g</u> er <u>o</u> n    |
| for <u>c</u> en <u>é</u> | for <u>c</u> en <u>é</u> | tou <u>r</u> terelle | tou <u>r</u> ter <u>e</u> lle |
| far <u>f</u> el <u>u</u> | far <u>f</u> el <u>u</u> | bar <u>b</u> elé     | bar <u>b</u> el <u>é</u>      |

Contrairement aux groupes de consonnes à sonorité décroissante, la configuration inverse semble interdire la chute de schwa à tous les locuteurs.

- (5) [...VTRəCV...] : omission exclue
- |                            |                             |                             |                                |
|----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|--------------------------------|
| + <u>ə</u>                 | - <u>ə</u>                  | + <u>ə</u>                  | - <u>ə</u>                     |
| ven <u>d</u> r <u>e</u> di | *ven <u>d</u> r <u>ø</u> di | é <u>c</u> r <u>e</u> visse | *é <u>c</u> r <u>ø</u> visse   |
| é <u>d</u> r <u>e</u> don  | *é <u>d</u> r <u>ø</u> don  | la <u>g</u> renouille       | *la <u>g</u> renouille         |
| la br <u>e</u> telle       | *la br <u>ø</u> telle       | eng <u>r</u> en <u>a</u> ge | *eng <u>r</u> en <u>ø</u> nage |

En résumé, on peut raisonnablement opposer trois groupes de séquences :

- (6) a. omission exclue  
 [...VTRəCV...] \*vendrødi  
 b. omission possible pour certains francophones  
 [...VRTəCV...] marguerite  
 [...VCəTR...] le døgré  
 c. omission possible pour beaucoup de francophones  
 [...VCəCV...] revønir

Dans la suite, je fonderai mon analyse sur cette triple opposition qui en fait entend que, parmi les locuteurs francophones qui peuvent faire tomber des schwas, il y a les deux grands groupes suivants :

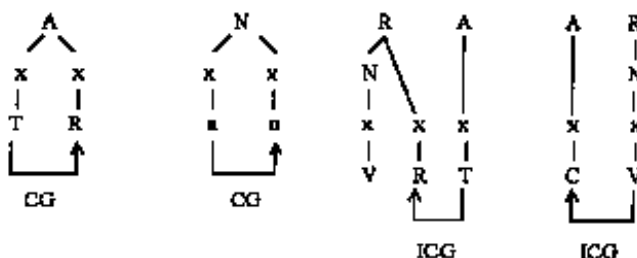
- (7) a. Groupe A  
 Les francophones qui peuvent omettre le schwa dans la séquence (6c) [...VCəCV...] « revønir » ET dans celles de (6b) [...VRTəCV...] « marguerite », [...VCəTRV...] « le døgré ».  
 b. Groupe B  
 Les francophones qui peuvent faire chuter le schwa dans la seule séquence (6c) [...VCəCV...] « revønir ».

Dans la section suivante, je rappelle l'analyse que Charette (1990) a développée pour le schwa français.

### 3. L'analyse de Charette

La Phonologie de Gouvernement (Kaye *et al.* 1985 ; 1990, ci-après KLV) dans laquelle se situe le travail de Charette se propose d'établir une « syntaxe de la phonologie ». Elle entend rendre compte des observations plutôt par des relations latérales entre constituants que par des syllabifications variées. KLV (1990) connaissent deux types de Gouvernement principaux, à savoir le Gouvernement à l'intérieur d'un constituant (*infra* CG) et le Gouvernement entre constituants (*infra* ICG). Les caractéristiques de ces deux formes de Gouvernement apparaissent en (8).

- (8) a. le Gouvernement à l'intérieur d'un constituant opère entre les deux points squeletaux d'un constituant complexe. Il va de gauche à droite.
- b. Le Gouvernement entre constituants opère entre deux points squeletaux qui appartiennent à deux constituants adjacents. Il va de droite à gauche.



Par ailleurs, la Phonologie de Gouvernement dispose d'un instrument qui gère les alternances voyelle-zéro. En effet, le Gouvernement Propre décrit la relation asymétrique qu'entretiennent un constituant vide et un constituant plein <sup>6</sup>. Le conditionnement de la voyelle alternante par la présence d'une voyelle pleine à sa droite est démontré dans les langues où l'éliision est obligatoire (ci-dessous, le signe "ə" représente toute voyelle élidable) :

- (9)
- |                      |         |         |           |                |   |                |       |                |   |                |   |   |
|----------------------|---------|---------|-----------|----------------|---|----------------|-------|----------------|---|----------------|---|---|
|                      | ...əC-ə | ...əC-V |           |                |   |                |       |                |   |                |   |   |
| icbèque <sup>7</sup> | loket   | loket-ə | A         | N <sub>1</sub> | A | N <sub>2</sub> | vs. A | N <sub>1</sub> | A | N <sub>2</sub> |   |   |
| somali               | nirig   | nirig-ə |           |                |   |                |       |                |   |                |   |   |
|                      |         |         | i         | o              | k | t              | ə     | l              | o | k              | t | ə |
|                      |         |         | ↑         |                |   |                |       |                |   |                |   |   |
|                      |         |         | épenthèse |                |   |                |       |                |   |                |   |   |

Ainsi, les formes non suffixées subissent une épenthèse parce que le Noyau vide  $N_1$  échappe au Gouvernement Propre : le seul gouverneur potentiel,  $N_2$ , est vide. En revanche, lors de la présence d'un suffixe vocalique, celui-ci, résidant en  $N_2$ , gouverne proprement  $N_1$ . Un Noyau reste phonétiquement inexprimé s'il est sujet au Gouvernement Propre (*infra* GP).

Dans sa version orthodoxe (voir les travaux cités), la théorie du GP inclut la généralisation "un domaine de gouvernement intervenant entre le Noyau gouverneur et le Noyau gouverné bloque le GP". En tchèque par exemple, l'ajout d'un suffixe à initiale consonantique comme « -ní » (adjectivant) donne la forme vocalisée de la racine, « loketní », et non « \*lokøtní ». Ceci serait dû au fait qu'une Attaque branchante, « tn », qui représente un domaine de gouvernement à l'intérieur d'un constituant, intervienne entre le gouverneur « - í » et sa cible potentielle, à savoir le Noyau qui se trouve entre le « - k- » et le « - t- » (« tn » en tchèque est une Attaque branchante possible, voir « *tnout* » "assener un coup"). Si cette position est soutenue par les faits de beaucoup de langues, elle se voit démentie, on l'a vu, par les francophones qui peuvent omettre le schwa dans les séquences du type « le døgré ». La version de la théorie pourvue de l'interdiction stricte de domaines de gouvernement entre gouverneur et gouverné se trouve donc en position d'être amendée. Nous reviendrons sur ce point plus bas. Voyons à présent quelle est la généralisation que Charette tire de l'incidence qu'ont les groupes consonantiques précédant schwa sur sa possible omission.

Le modèle syllabique KLV (1990), on l'a vu, fait une différence entre deux types de gouvernement opérant sur des positions consonantiques : celui dont la tête est la première position d'une Attaque branchante (CG), et celui dont la tête est une Attaque simple qui gouverne la 'Coda' <sup>8</sup> précédente. Ces relations de gouvernement sont la conséquence des valeurs de Charme et de complexité inhérentes à chaque segment <sup>9</sup>.

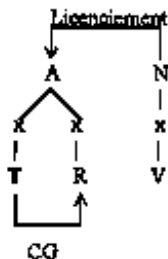
Charette (1990) propose que les circonstances définies par le Charme et la complexité ne soient qu'une condition nécessaire pour qu'un domaine de gouvernement consonantique puisse tenir. Elle introduit une autre condition sur les relations interconsonantiques qui, elle, serait suffisante. Voici une définition du Licenciement pour gouverner adaptée de Charette (1990 : 242) :

- (10) a. La tête de tout domaine de gouvernement consonantique doit être licenciée par un Noyau afin d'être capable de gouverner son complément.
- b. Seuls des Noyaux non licenciés (=échappant au GP) peuvent licencier une tête consonantique.
- c. Si le licencieur est proprement gouvernable et donc sujet à effacement, deux cas de figure sont envisageables paramétriquement :
1. le GP s'applique au licencieur. La tête du domaine de gouvernement non nucléaire précédent étant privé de licencieur, elle est incapable de gouverner son complément et doit tomber. Charette (1990 : 245 et suivantes) présente une langue tchadique, le tangale, où la chute d'une consonne dans les conditions décrites se produit ;

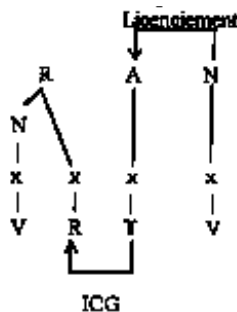
2. la langue favorise le maintien du groupe consonantique. Par conséquent, le licenceur doit rester stable et ne peut être sujet au GP. Le français est une langue de ce type.

Le Licenciement pour gouverner s'articule de la manière suivante pour les deux domaines de gouvernement entre consonnes précédemment introduits (les têtes apparaissent en gras).

(11) a. Attaque branchante



b. 'Coda' – Attaque



Examinons donc les prédictions faites par l'interaction des instruments présentés en les appliquant successivement aux cinq types de séquences de (1). Le Licenciement pour Gouverner n'a pas d'incidence sur les séquences (1a) [...VCəCV...] « revenir » et (1b) [...VCəTRV...] « le degré ». Les deux prononciations possibles de « revenir » sont la conséquence de l'optionnalité du GP en français. Quant à « le degré », la mauvaise prédiction faite par la généralisation « le GP ne peut enjamber un domaine de Gouvernement » a déjà été notée.

En ce qui concerne les groupes de consonnes précédant schwa, Charette prédit que celui-ci ne peut chuter dans aucun cas, quel que soit le type de groupe, TR ou RT. En effet, le Noyau qui contient le schwa doit licencier pour gouverner la tête T du domaine de gouvernement précédent RT, TR respectivement, et par conséquent ne peut être sujet au GP. Si cette prédiction est en harmonie avec les séquences (1d) « vendredi » où le schwa ne peut tomber chez aucun francophone, elle se trouve être falsifiée par les locuteurs du groupe A pour les suites (1c) « marguerite ».

En résumé, le Licenciement pour Gouverner prédit la non-existence de formes comme « la scretaire, la marguerite, le département, le versement » etc., alors qu'au moins pour un sous-ensemble des francophones (groupe A), il s'agit de prononciations possibles si ce n'est courantes ou même non marquées pour certains.

Pour l'essentiel, ce sont donc les deux pivots de la théorie orthodoxe des alternances voyelle-zéro qui se trouvent falsifiés par le français <sup>10</sup> :

- (12) Énoncés falsifiés par le français
- a. « Le Gouvernement Propre ne peut enjamber un domaine de gouvernement. »
  - b. « Tout domaine de gouvernement à tête consonantique doit être licencié afin que cette tête puisse exercer son gouvernement. »

#### 4. Conséquences

Le Gouvernement Propre a été développé suite à l'observation qu'un nombre conséquent de langues sans rapport génétique présentent des alternances voyelle – zéro qui obéissent à des régularités identiques :

(13)	zéro	voyelle	voyelle	glose
	C—C-V	C—C-∅	C—C-CV	
arabe marocain <sup>11</sup>	kit∅b-u	k∅tib-∅	kittib-∅	écrire perf. act.3pl, 3sg, 3sg causatif
allemand (élision optionnelle)	inn∅r-e	inner-∅	inner-lich	intérieur + infl, intérieur, intérieurement
tangale (tchadique)	dob∅-go	dobe	dobu-n-go	appeler 3 sg pf., ipf, il m'a appelé
somali (couchitique)	nir∅g-o	nirig-∅	nirig-ta	bébé chamelle pl, sg indéf, sg déf
turc	dev∅r-i	devir-∅	devir-den	transfer ACC, NOM, ABL
slave (p. ex. tchèque)	lok∅t-e	loket-∅	loket-ní	coude GEN, NOM, adj.
hongrois	maj∅m-on	majom-∅	majom-ra	singe superessif, NOM, sublatif

Le Gouvernement Propre est une tentative d'isoler ce que le conditionnement des alternances voyelle-zéro à travers les langues a en commun afin d'être à même de l'exprimer par les moyens d'une théorie phonologique. La voyelle alternant avec zéro ainsi que l'optionnalité de l'alternance varient d'une langue à une autre ([ə] alterne en français et en allemand, [a] en serbo-croate, [ɛ] en tchèque et en polonais, etc.). En revanche, il apparaît que la phonotactique du phénomène est stable pour les langues citées sous (13) : la voyelle radicale est réalisée devant CCV et C#, alors qu'elle est absente devant CV. Or, les deux énoncés sous (12) falsifiés par le français sont précisément de nature phonotactique. Dans une telle situation, le défi consiste à marier les données françaises avec celles sous (13) en amendant la partie de la théorie qui gère les rapports latéraux entre segments. Ce n'est qu'en s'attendant à cette tâche que l'on peut espérer recouvrir une théorie générale de TOUTES les alternances voyelle-zéro, qui serait alors candidate à une place au sein de la Grammaire Universelle.

Dans les sections suivantes, je développerai une analyse poursuivant cet objectif. Elle reposera sur un GP épuré de l'énoncé falsifié (12a), une structure syllabique strictement CVCV, une redéfinition de l'énoncé (12b) en termes de CVCV et une théorie de l'interaction entre consonnes.



## 5. L'alternance schwa-zéro dans un cadre CVCV : cas de figure [...VCəTRV...] le degré

Au sein de la Phonologie de Gouvernement, un développement récent (Lowenstamm, 1996) propose d'envisager la structure syllabique comme une stricte consécution d'Attaques et de Noyaux non branchants<sup>12</sup>. Dans cette perspective, les notions traditionnelles SYLLABE FERMÉE, GÉMINÉE, VOYELLE LONGUE et MOT À FINALE CONSONANTIQUE reçoivent les représentations suivantes :

- (14) syllabe fermée      géminée      voyelle longue      [...C#]  
 A N A N      A N A N      A N A N      A N  
 C V C ø      C      V      C      V      ... C ø #

Dans ce qui suivra, je me fonderai sur cette approche. Explorons à présent son incidence sur les données du français. La représentation des séquences [...VCəCV...] « revenir » est ouvertement CVCV, leur analyse reste inchangée. En revanche, considérons ci-dessous les conséquences de la multiplication des Noyaux vides au sein d'un système CVCV en ce qui concerne le cas de figure [...VCəTRV...] « le degré ».

- (15) A N - A N<sub>1</sub> A N<sub>2</sub> A N  
 l ə d ə g r e

De toute évidence, il y a ici deux Noyaux, N<sub>1</sub> et N<sub>2</sub>, qui sont des cibles potentielles du Gouvernement Propre. Rien dans la théorie ne prédit lequel des deux Noyaux sera sujet au GP.

La seule contrainte qui pèse sur cette structure est le principe des catégories vides dont une version adaptée de KLV (1990 : 219) apparaît ci-après :

- (16) Principe des Catégories Vides (ECP)  
 Il y a toujours une raison phonologique précise pour la non-interprétation phonétique d'un Noyau.

Au sein de la Phonologie de Gouvernement, la liste des opérations phonologiques autorisant un Noyau à rester phonétiquement non interprété comporte essentiellement deux membres : le Gouvernement Propre et le licenciement des Noyaux vides finaux<sup>13</sup>. Résumons donc ce qui ne fait pas de doute. Si le GP joue un quelconque rôle dans l'alternance schwa-zéro, alors la présence du schwa implique que le Noyau dans lequel il se trouve n'est pas sujet au GP. À l'opposé, l'absence du schwa implique que le Noyau dans lequel il se trouve est proprement gouverné. Par ailleurs, N<sub>2</sub> n'étant le site d'aucune alternance, est phonétiquement nul pour une raison phonologique précise.

Il s'ensuit que toute analyse basée sur le GP et qui utilise une structure syllabique CVCV fait les prédictions suivantes. Dans le cas de la prononciation « le d<sub>1</sub>g<sub>2</sub>ré », ø<sub>1</sub>, alternant avec schwa, est proprement gouverné par « é ». L'absence phonétique de ø<sub>2</sub> est due à une autre raison.

Avant de revenir sur le statut de ø<sub>2</sub> dans la section suivante, considérons le fonctionnement de l'analyse CVCV pour les deux types de locuteurs : le groupe A qui peut omettre le schwa dans « le d<sub>1</sub>gré, margu<sub>1</sub>rite », et le groupe B qui le prononce toujours dans ces mots (les segments non associés sont phonétiquement nuls).

- (17) a. [...CV<sub>1</sub>TRV...], prononciation du groupe A  
 « le d<sub>1</sub>gré »
- b. [...CV<sub>1</sub>TRV...], prononciation du groupe B « le d<sub>1</sub>gré »



La différence entre (17a) et (17b), dans cette perspective, tient au statut de N<sub>2</sub> : dans le cas des locuteurs B qui ne peuvent pas omettre le schwa dans cette séquence, N<sub>2</sub> requiert le Gouvernement Propre. En revanche en (17a), une autre opération phonologique doit être responsable de la mutité de N<sub>2</sub>, ce qui fait que le gouverneur [e] peut aller chercher sa cible à gauche de celui-ci.

Suivant ce scénario, c'est la requête de N<sub>2</sub> d'être proprement gouverné qui est à l'origine du comportement contrastif des deux groupes de locuteurs. N<sub>2</sub> demande à être proprement gouverné chez les francophones qui ne peuvent pas omettre le schwa. En revanche, N<sub>2</sub> ne requiert pas de GP chez ceux qui peuvent produire ces séquences sans schwa.

La question se pose donc de savoir pourquoi N<sub>2</sub> tantôt requerrait le GP, et tantôt en serait indépendant. Ce sera là l'objet de la section suivante.

## 6. Une théorie de l'interaction entre consonnes

Je propose que la séquence [gN<sub>2</sub>r] en (17a) est phonologiquement autonome parce que les deux consonnes [g] et [r] entretiennent une relation qui circonscrit le Noyau vide qu'elles enferment. En d'autres termes, outre le GPet le licenciement des Noyaux vides finaux, je suppose l'existence d'une troisième opération phonologique capable de satisfaire le Principe des Catégories Vides (16). Voyons ci-après les bases sur lesquelles une théorie de l'interaction entre consonnes peut être fondée.

Les consonnes comme les voyelles, quel que soit le cadre théorique que l'on veuille adopter, sont des objets complexes composés de primitives phonologiques. L'identité segmentale de chaque consonne dépend des primitives

qui la composent, ainsi que des relations que celles-ci entretiennent. Toute théorie ayant pour objectif d'exprimer des relations entre consonnes devra donc reposer sur l'identité spécifique de chacune d'entre elles.

Une telle théorie se fixera comme objectif de rendre compte, entre autres, du caractère non arbitraire de la distribution des consonnes dans les groupes consonantiques. Au sein d'une grammaire CVCV, elle assume en fait une partie des fonctions prises en charge par la structure syllabique plus complexe (Attaques et Noyaux branchants, Codas) des cadres traditionnels. Parmi les phénomènes qu'elle devra contribuer à élucider, l'on pourra citer les restrictions sévères qui pèsent sur la distribution des consonnes en début de mot, ou encore la solidité de certains groupes de consonnes. Un cas de figure de cette solidité est l'autonomie de la séquence [gN<sub>2</sub>r] en (17a) qui permet la communication entre les Noyaux qui l'entourent.

Par ailleurs, comme toute autre relation entre deux ou plusieurs éléments en linguistique, la théorie supposera que les relations entre consonnes sont asymétriques : une consonne est passive et subit l'action d'une autre consonne <sup>14</sup>.

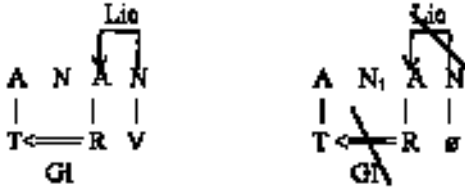
Revenons à présent sur les identités consonantiques. Les différents modèles phonologiques sont encore loin de faire l'unanimité sur la structure interne des consonnes, que ce soit d'ailleurs entre les modèles ou à l'intérieur d'un modèle donné. En ce qui concerne la Phonologie de Gouvernement, il existe plusieurs propositions concurrentes <sup>15</sup>. Bien que par la suite, je fonctionne avec le modèle de la structure interne que j'ai proposé moi-même (Scheer, 1996 ; 1998a), il convient d'insister sur le fait qu'une théorie de l'interaction entre consonnes peut être exprimée à l'aide de quelque modèle de la représentation consonantique que ce soit. Peu importe que le modèle retenu recoure à des traits distinctifs, des Éléments, des Particules ou à d'autres primitives phonologiques. Peu importe que leurs liens soient exprimés en termes d'arborescence, de dépendance ou de tête-opérateur. Tous font des prédictions quant à l'interaction entre consonnes. Seulement ces prédictions sont variables (donc plus ou moins bonnes) en fonction des présuppositions. Il me semble que l'on dispose là d'un moyen intéressant permettant d'évaluer les différents modèles de la représentation consonantique.

Au sein de la Phonologie de Gouvernement, les primitives, appelées ÉLÉMENTS, résident sur des lignes phonologiques (voir KLV, 1985). Des primitives qui partagent une ligne ne peuvent pas se combiner. La cohabitation de deux consonnes adjacentes en surface est représentée par une juxtaposition de leurs éléments constitutifs respectifs sur les différentes lignes phonologiques. Plus spécifiquement, j'ai proposé dans Scheer (1996, 1998a, à paraître) que les Éléments **I** et **U** ne se combinent en aucun cas, c'est-à-dire résident toujours sur la même ligne. Faute de place, je ne peux pas présenter ici des arguments empiriques à l'appui des identités consonantiques particulières utilisées. On se rapportera aux travaux cités.

Considérons donc, à titre d'exemple, la cohabitation de quelques paires de consonnes au niveau des Éléments **I** (= palatalité), **U** (= vélarité) et **A** (= position



- (20) Licencierement pour gouverner infrasegmentalement
- a. Pour qu'un GI entre deux consonnes s'établisse, la consonne qui gouverne des places vides dans la structure interne de sa voisine doit être licenciée à cet effet par son propre Noyau (= celui qui se trouve à sa droite). Seuls les Noyaux phonétiquement interprétés sont des licenciers possibles.
- b. Illustration
- Structure bien formée                      Structure mal formée :  $N_1$  n'est légitimé ni par le GP ni par le GI.



Cette condition pesant sur l'établissement d'une interaction entre consonnes est bien sûr l'expression de l'idée du LICENCIEMENT POUR GOUVERNER avec un autre vocabulaire et dans un environnement syllabique différent. L'idée même qu'un groupe de consonnes a besoin d'un appui vocalique pour exister demeure précisément celle introduite par Charette (1990).

Voyons à présent la prédiction faite par (20) quant à la question cruciale de la directionalité: jusqu'ici, la théorie que je viens d'esquisser ne fait que statuer sur les conditions SEGMENTALES (= complexité) requises pour l'établissement d'une interaction entre consonnes. Sans la condition phonotactique (20), la circonscription d'un Noyau  $N_{\odot}$  peut aussi bien être opérée par une séquence  $[TN_{\odot}R]$  que par son image miroir  $[RN_{\odot}T]$ .

- (21) a. Relation de droite à gauche      b. Relation de gauche à droite

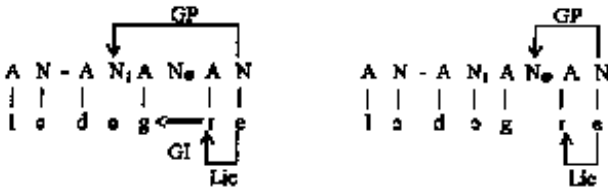


Or étant donné (20), seule une séquence à sonorité croissante  $[TN_{\odot}R]$  (21a) permet l'établissement d'un GI et, partant, la circonscription de  $N_{\odot}$ . Un groupe de consonnes à sonorité décroissante  $[RN_{\odot}T]$  (21b) ne pourra en aucun cas "fermer" le domaine  $[RN_{\odot}T]$ ; la raison en est que  $[R]$  est incapable d'entrer en relation avec  $[T]$ :  $[R]$  ne sera jamais licencié par son Noyau  $N_{\odot}$  puisque celui-ci est vide par définition.

## 7. Incidence sur l'analyse du schwa français

Reconsidérons la séquence [...VCəTRV...] « le degré » à la lumière de ce qui précède.

- (22) a. [...CVəTRV...], prononciation du groupe A « le degré »      b. [...CVəTRV...], prononciation du groupe B « le degré »



L'analyse présentée en section 5 concluait que N<sub>2</sub> demande à être proprement gouverné chez les locuteurs qui ne peuvent pas omettre le schwa. En revanche, N<sub>2</sub> ne requiert pas de GP chez les locuteurs qui peuvent prononcer ces séquences sans schwa. Dans le cadre proposé, cette situation a une traduction précise en termes théoriques : dans les représentations lexicales du groupe A qui peut omettre le schwa ici, les deux consonnes C<sub>1</sub> et C<sub>2</sub> entourant N<sub>2</sub> interagissent de sorte que N<sub>2</sub> soit circonscrit et le domaine [C<sub>1</sub>N<sub>2</sub>C<sub>2</sub>] autosuffisant. N<sub>2</sub> ne requiert pas de GP. À l'opposé, dans les représentations lexicales du groupe B, celui qui ne peut omettre le schwa ici, les deux consonnes C<sub>1</sub> et C<sub>2</sub> entourant N<sub>2</sub> n'entretiennent pas de relation. Par conséquent, N<sub>2</sub> n'est pas circonscrit, et le domaine [C<sub>1</sub>N<sub>2</sub>C<sub>2</sub>] ne jouit d'aucune autonomie. N<sub>2</sub> requiert donc le GP.

Si les deux groupes de locuteurs ne se distinguent que par le caractère autosuffisant du domaine [C<sub>1</sub>N<sub>2</sub>C<sub>2</sub>], la question se pose de savoir pourquoi les francophones sont départagés de la manière. Afin d'y voir plus clair, il me semble qu'on a tout intérêt à considérer une donnée diachronique : en examinant l'évolution du latin vers le français moderne, on constate que la chute d'une voyelle comme le schwa est l'aboutissement d'une évolution partant pour la plupart d'un [a] latin atone, et ayant comme étape intermédiaire une forme « affaiblie » centralisée [ə]. Cette évolution s'accorde d'ailleurs en tous points avec les phénomènes « d'affaiblissement » des voyelles périphériques en syllabe atone dans les langues germaniques aboutissant également à schwa et, actuellement dans une langue comme l'allemand, à la chute de ce dernier (voir note 10). En outre, on pourrait citer l'évolution des jers dans les langues slaves qui ont suivi précisément cette trajectoire.

Il y a donc de bonnes raisons de penser que la chute du schwa en français est la dernière étape d'un processus évolutif, et que le groupe A qui peut omettre cette voyelle est plus innovatif que le groupe B à cet égard. J'ai dit plus haut que les chances qu'une relation s'établisse entre deux consonnes dépend de la durée de leur cohabitation. Une telle condition chronologique s'accorde avec les

données diachroniques : alors que les consonnes entourant  $N_{\text{e}}$  ont fini par entrer en relation chez les locuteurs du groupe A, tel n'est pas (encore ?) le cas chez les locuteurs du groupe B.

## 8. L'alternance schwa-zéro dans un cadre CVCV : cas de figure [...VCCəCV...] marguerite, vendredi

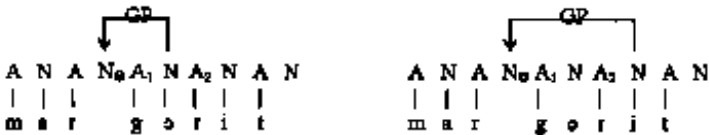
### 8.1. [...VRTəCV...] marguerite

Considérons la représentation d'un mot du type « marguerite » :

- (23) A N A  $N_{\text{e}}$  A N A N A N  
 m a r g ə r i t

Étant donné qu'aucune relation ne peut exister entre les deux consonnes d'un domaine [RNT], voir (21), et que  $N_{\text{e}}$  n'est pas final, il reste une seule opération phonologique capable de légitimer  $N_{\text{e}}$  : quoiqu'il arrive à des mots de ce type,  $N_{\text{e}}$  requiert TOUJOURS le GP. Par conséquent, les relations latérales suivantes sont prédites pour les deux prononciations possibles « marguerite » et « marguərite » (les segments non associés sont inaudibles).

- (24) a. Prononciation du groupe B, « marguerite »      b. Prononciation du groupe A, « marguərite »



La question se pose alors de savoir quelle opération phonologique est responsable de l'absence phonétique du Noyau contenant le schwa en (24b). Le Noyau en question n'étant pas final et le GP1'enjambant, il ne reste qu'une seule possibilité, à savoir l'existence d'une relation entre les consonnes contenues dans  $A_1$  et  $A_2$ .

Une telle relation est possible dans le cas particulier [gə] de « marguerite ». En revanche, si, dans un autre mot du type [...VRTəCV...], les deux consonnes avoisinant le schwa étaient de sonorité égale [TəT], aucune interaction ne saurait s'établir. Or, comme le schwa est également omissible dans tous les mots de type [...VRTəC<sub>3</sub>V...], ceci revient à prédire que  $C_3$  en français est TOUJOURS une sonante.

Une recherche dans le *Robert* électronique montre que cette prédiction correspond à la réalité. Après interprétation morphologique du résultat brut provenant du *Robert*, on peut affirmer sans risque majeur qu'il n'existe pas, en français, de mot de ce type, c'est-à-dire dont la structure serait [RTəC<sub>3</sub>]

monomorphématique où  $C_3$  est une obstruante. Le résultat exhaustif du dépouillement est détaillé dans une annexe à cet article. Un choix des mots en question illustrant chacun des environnements existants est donné ci-après.

(25)	mots	voisinage	mots	voisinage	mots	voisinage
	[RTər]	du [ə]	[RTəl]	du [ə]	[RTən]	du [ə]
					[RTəm/v]	
	forteresse	rt__r	barbelé	rb__l	partenaire	rt__n
	bordereau	rd__r	orphelin	rf__l	mercenaire	rs__n
	merceriser	rs__r	cervelas	rv__l		
	percheron	rʃ__r	marteler	rt__l	parchemin	rʃ__m
	forgeron	rʒ__r	bordelais	rd__l		
	marguerite	rg__r	porcelaine	rs__l	percevoir	rs__v
			morgeline	rʒ__l		

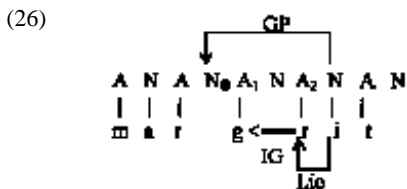
Une relation entre les consonnes de part et d'autre du schwa est possible pour toutes les séquences montrées sauf pour [rs\_\_l/r], [rʃ\_\_m], [rʒ\_\_l/r], [rs\_\_v]. En effet, [ʃ, ʒ] et [s] ont une complexité égale à celle des sonantes, voir (18), et ne présentent donc pas de place libre que la sonante pourrait gouverner. Par ailleurs, une seule racine, illustrée par le mot « percevoir », montre autre chose qu'une sonante, [v], en  $C_3$ . On observera que tous les cas où dans  $[RC_2\text{ə}C_3]$  une relation entre  $C_2$  et  $C_3$  semble être compromise présentent [s] ou [ʃ, ʒ] en  $C_2$ .

Il s'agit donc là d'un environnement strictement "s + C", "s" renvoyant à [s, z, ʃ, ʒ]. Or, le comportement particulier de ces groupes consonantiques est notoire <sup>16</sup>. Le français ne manque d'ailleurs pas d'illustrer leur caractère solide et autosuffisant <sup>17</sup>. À titre d'exemple, si un mot français commence par trois consonnes consécutives, alors la première est toujours [s]. Un mot français ne peut présenter quatre consonnes consécutives qu'à la condition que la deuxième soit un [s], comme par exemple dans « **obstruante** ». Les deux généralisations « deux consonnes au plus à l'initiale d'un mot, trois après voyelle » ne valent que si les groupes s + C sont considérés comme une seule consonne. En outre, on peut citer ici le comportement contrevenant de [s] en début de mot avant occlusive comme dans [sp, st, sk], séquences qui constituent la seule dérogation au fait que la sonorité croisse dans ce contexte.

Les propriétés manifestement particulières des membres de la classe "s" demandent à être élucidées indépendamment du phénomène discuté ici. Son comportement spécial à l'égard de schwa n'a donc rien d'étrange, au contraire il reproduit l'effet cohésif du groupe auquel "s" participe au même titre qu'ailleurs en français et dans d'autres langues.



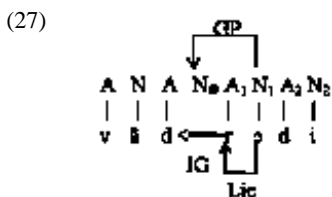
La représentation (24b) peut donc être complétée de la manière suivante :



S'il est vrai que l'établissement d'une relation entre les deux consonnes qui avoisinent schwa est la raison de sa chute, alors le cas de figure [... VRT<sub>3</sub>C<sub>3</sub>V...] « marguerite » discuté ici et celui de la section 7 [... VC<sub>1</sub>TRV...] « le degré » ont ceci en commun que la chute du schwa est provoquée par l'établissement (innovatif) d'une relation entre deux consonnes : entre T et C<sub>3</sub> pour [... VRT<sub>3</sub>C<sub>3</sub>V...] « marguerite », et entre T et R pour [... VC<sub>1</sub>TRV...] « le degré ». Cette approche permet donc de rendre compte de l'omission du schwa dans les deux séquences par un processus unique.

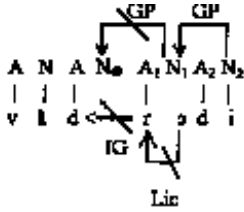
## 8.2. [... VTR<sub>3</sub>CV...] vendredi

Considérons à présent la représentation des mots où un groupe de consonnes à sonorité croissante précède le schwa. L'omission du schwa y provoque un résultat agrammatical pour tous les locuteurs.



(27) montre deux raisons pour lesquelles N<sub>0</sub> reste non interprété : N<sub>0</sub> est proprement gouverné par le schwa, et il est pris au milieu de deux consonnes à sonorité croissante [dN<sub>0</sub>r] qui entretiennent une relation. Peu importe laquelle de ces deux opérations est à l'origine de l'effet observé, ou encore si ce sont les deux à la fois qui circonscrivent N<sub>0</sub>. La question qui se pose est de savoir pourquoi le schwa ne peut chuter ici. La seule opération qui pourrait faire tomber le schwa dans cette configuration est un gouvernement propre exercé par N<sub>2</sub>. La consonne dominée par A<sub>2</sub> ne pourra jamais établir de relation avec celle contenue dans A<sub>1</sub> parce que celle-ci est une sonante par définition. (28) donne la représentation d'une séquence [... VTR<sub>3</sub>CV...] où le schwa serait proprement gouverné par le Noyau suivant.

(28)



Il apparaît que dans une telle configuration,  $N_{\odot}$  n'est légitimé par aucune opération : il n'est pas final, et il ne peut pas être sujet au gouvernement propre parce que  $N_1$  est lui-même proprement gouverné et  $N_2$  occupé à gouverner  $N_1$ . Enfin, les consonnes qui entourent  $N_{\odot}$  ne peuvent pas interagir parce que la sonante située à droite de  $N_{\odot}$ , du fait du Gouvernement Propre opérant sur schwa, est dépourvue de son licenceur.

Il s'ensuit que  $N_{\odot}$  devrait se manifester en surface. Or, étant lexicalement vide <sup>18</sup>, son seul contenu est la voyelle froide (voir KLV, 1985) dont la réalisation phonétique serait [i], voyelle inconnue en français. Par conséquent, toute séquence [... VTR $\emptyset$ CV...] est phonologiquement ininterprétable et, partant, agrammaticale.

### 8.3. [... VTR $\emptyset$ CV...] aut $\emptyset$ ment : ce que schwa, le cas échéant, entraîne dans sa chute

Néanmoins, il est des séquences [... VTR $\emptyset$ CV...] « vendredi » sans schwa. La consonne qui précède schwa est alors entraînée dans la chute.

(29)	+ $\emptyset$	- $\emptyset$
	un livre d'art	un liv $\emptyset\emptyset$ d'art
	un comptable de gestion	un comptab $\emptyset\emptyset$ de gestion
	autrement	aut $\emptyset$ ment
	un ministre sans vergogne	un minist $\emptyset\emptyset$ sans vergogne

R étant dépourvu de licenceur, ses éléments ne peuvent exercer de gouvernement sur les positions vides dans la structure interne du T et chute. Si une structure comme (28) est mal formée et doit être rendue interprétable par la chute d'une consonne, alors il est naturel de penser que c'est R qui tombe : dans tous les cas de figure, T joue un rôle passif ; en outre, R se trouve dans l'Attaque du schwa qui chute <sup>19</sup>.

### 8.4. Pourquoi rien ne chute en début de mot

Il est intéressant d'observer que ni schwa, ni schwa accompagné de la consonne qui le précède ne peuvent chuter lorsque celui-ci se trouve être la première voyelle d'un mot. Certains francophones peuvent prononcer « un liv $\emptyset\emptyset$  d'art » et « aut $\emptyset$ ment », mais il est impossible pour quiconque de dire ni « \*il

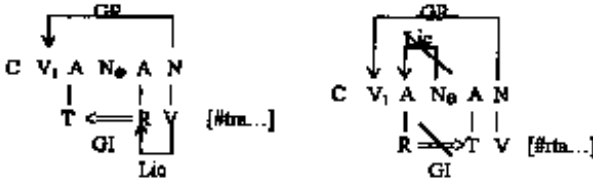
faut la *cro*ver », ni « \*il faut la *co*ver ». Il en va de même pour « la brebis, grelotter, le premier, le frelon, la grenouille », etc.

Afin de comprendre quelles sont les propriétés spéciales du début de mot interdisant toute modification de la chaîne, il faut d'abord avoir une idée de l'identité phonologique de ce site bien particulier. Il est inutile ici de rappeler qu'outre le schwa français, les cas où un fonctionnement phonologique a un comportement tout à fait singulier dans ce contexte sont légion. N'en citons qu'un seul, le plus important peut-être, en tout cas celui qui constitue une des généralisations les plus importantes en phonologie, je veux parler de l'obligatoire croissance en sonorité dans les groupes consonantiques initiaux. Il y a des langues, comme celles de type indo-européen, qui admettent les seuls groupes #TR, on trouve certaines langues sémitiques modernes qui autorisent et #TR et #RT, mais il n'existe pas de langue naturelle qui limite les groupes initiaux à #RT. L'attitude de la phonologie face à ces faits a toujours reposé sur un raisonnement circulaire au centre duquel se trouve la contrainte « dans les Attaques branchantes, la sonorité doit croître ». Or, la seule raison de poser une contrainte de la sorte est précisément l'observation que tel est le cas. Si l'on demande à un phonologue pourquoi il n'existe pas de #RT, selon toute probabilité, il va répondre « parce que c'est une séquence à sonorité décroissante. » Et pourquoi est-ce gênant ? « Parce qu'une telle séquence ne peut tenir dans une Attaque branchante, et que tout mot commence par une Attaque. » Pourquoi #RT ne peut être identifié à une Attaque branchante ? « Parce que la sonorité doit obligatoirement croître au sein d'une Attaque branchante. » Et pourquoi doit-elle croître ? « Parce qu'on observe qu'en début de mot, elle est toujours de ce type. » Et le chat se mord la queue, ce qui n'est guère de nature à consolider la crédibilité du phonologue aux yeux d'autres scientifiques.

Mais pis, si les langues présentaient les seules séquences #RT, la contrainte dirait simplement l'inverse. Or, il incombe à toute théorie digne de ce nom non seulement de rendre compte de l'ensemble des observables, mais aussi et surtout de prédire ce qui n'existe pas, et ne constitue pas un événement naturel<sup>20</sup>.

En somme, tout ce que la phonologie a jamais trouvé à dire à propos du début du mot est "#", ce qui est fort peu. Mais surtout, "#" n'a d'autre statut que celui d'un artifice notationnel servant à dénommer arbitrairement ce dont on ignore l'identité phonologique. Lowenstamm (sous presse) propose que la réalité phonologique masquée par "#" est "C V", à savoir une position consonantique vide suivie d'une position vocalique vide, cette dernière soumise au Principe des Catégories Vides au même titre que les autres Noyaux vides. La figure (30) montre comment cette hypothèse, associée à une structure syllabique "CVCV" et à l'idée du Gouvernement Infrasegmental, prédit que #RT ne peut exister.

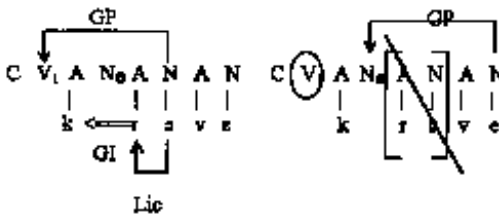
- (30) a. structure bien formée      b. structure mal formée



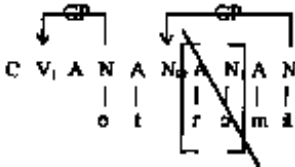
Dans les deux cas de figure [#trV] et [#rtV], la seule manière de légitimer le Noyau vide initial V<sub>1</sub> est le Gouvernement Propre venant de la première voyelle du mot. Par conséquent, N<sub>0</sub> doit gagner son autonomie par une opération différente du GP. Étant donné qu'il n'est pas final, la seule opération candidate à cet effet est le Gouvernement Infrasegmental. Or, pour que les deux consonnes en question interagissent, la tête R doit être licenciée. Tel est effectivement le cas en (30a). En (30b), en revanche, R ne pourra jamais être licencié puisque son seul licenceur potentiel, N<sub>0</sub>, est vide par définition. Par conséquent, toute séquence [#RTV] est mal formée car le Principe des Catégories Vides n'est pas satisfait pour N<sub>0</sub>.

Voyons maintenant en quoi l'hypothèse du CV initial éclaire la question initiale concernant le schwa en début de mot.

- (31) a. crever      b. \*coover



- c. automent



Lors de la prononciation de « crever » illustrée en (31a), le V<sub>1</sub> initial aussi bien que N<sub>0</sub> sont légitimés, l'un par le Gouvernement Propre, l'autre par le Gouvernement Infrasegmental. Pour un mot comme « automent », l'absence du schwa est rendue viable par la disparition toute entière de son constituant, qui entraîne dans sa chute son dépendant, l'Attaque contenant [r], voir (31c). Si le

Noyau du schwa ne disparaissait pas avec son contenu, il y aurait deux candidats,  $N_1$  et  $N_{\otimes}$ , donc un de trop, à requérir le GP de la part de [ã]. Soit dit en passant, cette réaction en chaîne met en relief la communauté de destin du couple "CV", qui par conséquent, et contra Brockhaus (1995 ; sous presse), forme une unité de niveau supérieur, la syllabe. Il est fort indicateur ici que non pas la consonne suivante est entraînée dans la chute du schwa, mais bien celle qui le précède.

Enfin, pour ce qui est de la forme hypothétique « \*coover » (31b), la raison pour laquelle elle ne peut exister est claire : du fait de son caractère initial, et à la différence de « automent », elle implique un Noyau vide supplémentaire qui demande à être légitimé, à savoir  $V_1$ . Quel que soit le Noyau vide dont le [e] final veuille s'occuper,  $N_{\otimes}$  ou  $V_1$ , aucune opération phonologique ne pourra autoriser l'autre, quand bien même le Noyau du schwa est évacué. La structure supportant l'hypothétique « \*coover » est donc agrammaticale.

## 9. Conclusion

Cet article propose une approche de l'alternance schwa-zéro en français conçue au sein de la Phonologie de Gouvernement. L'analyse développée présente des avantages empiriques et explicatifs par rapport aux traitements précédents qui font usage de la notion de Gouvernement. D'une part, elle rend compte de données qui posent problème aux autres analyses (chute possible dans [...CəTRV...] « le degré » et [...RTəCV...] « marguerite », chute de R, non de T, dans [...TRəCV...] « autrement » si schwa est omis). D'autre part, elle remplace L'OBSERVATION "des domaines de gouvernement intervenants bloquent le GP" par L'EXPLICATION "le GP ne peut concerner schwa dans [...CəTRV...] « le degré » parce qu'il est appelé à gouverner le Noyau vide qui se trouve entre T et R". Par ailleurs, une cause unique pour la chute du schwa est identifiée. C'est toujours l'établissement d'une interaction entre consonnes qui est fatale au schwa, unifiant ainsi les contextes [...CəTRV...] « le degré » et [...RTəCV...] « marguerite ».

Le système représentationnel permettant d'exprimer cette analyse suppose une structure syllabique strictement CVCV, une adaptation du Licenciement pour gouverner de Charette (1990) à cet environnement syllabique, ainsi qu'une théorie de l'interaction entre consonnes. Une telle théorie repose sur la notion de complexité consonantique introduite par Harris (1990). Quelles que soient les représentations consonantiques et le cadre théorique que l'on veuille adopter, la mise en perspective des données suggère qu'il est intéressant de disposer d'un instrument théorique capable d'exprimer les interactions entre consonnes.

Finalement, une régularité distributionnelle jusqu'alors inconnue a été dégagée et éprouvée sur l'ensemble du lexique : dans toute séquence [...VRTəCV...] où [RTəC] sont monomorphématiques, C est une sonante. Il s'agit là en fait d'une prédiction faite par l'analyse proposée, et qui s'en trouve donc confortée.

## NOTES

1. Je dois à Patrick Sauzet, Sabrina Bendjaballah, Jean Lowenstamm, Philippe Ségéral, François Dell et Hélène Huot des commentaires bien utiles.
2. Pour un survol de la littérature concernant le schwa français, voir Encrevé (1988), Dell (1973), Charette (1991) et les références contenues dans ces ouvrages.
3. Les données que je discuterai dans cette section sont présélectionnées en fonction de leur représentativité. Elles ne prétendent surtout pas d'être exhaustives. Une base de données très complète est disponible dans Dell (1973).
4. En français, tout groupe consonantique suivant un schwa est de type TR. Voir Dell (1973 : 210s ; 1995: 15) sur ce point.
5. Le fait que l'omission du schwa soit certainement plus fréquente lorsque la consonne qui précède est [s], [ʃ] ou [f] (*le socret* plus facilement que *le dogré*) relève du comportement particulier observé pour ces segments en français (voir Dell, 1973 : 230). Pour une collection de phénomènes illustrant le comportement extravagant de "s+C" dans différentes langues, voir Kaye (1992). Ces phénomènes n'ayant pas trait au conditionnement phonotactique qui m'intéresse ici, je ne les considérerai pas davantage.
6. À propos du Gouvernement Propre, voir KLV (1990 : 219 et suivantes), Kaye (1990a, 1990b), Charette (1990 : 235).
7. Significations : tchèque "coude Nominatif sg", "id. Génitif sg", somali "bébé chamelle sg indéf", "id pl".
8. Sur le non-statut de la Coda, voir Kaye (1990a).
9. Pour le détail de l'incidence du Charme et de la complexité sur la capacité d'un segment à gouverner, voir KLV (1990) et Harris (1990).
10. Voir Lyche/Durand (1996) qui arrivent à la même constatation.
11. Pour un survol des alternances voyelle-zéro dans différentes langues voir Scheer (1997). Pour le tchèque voir Scheer (1996), pour le polonais Gussmann/Kaye (1993), pour le tangale Nikiema (1989), pour l'arabe marocain Kaye (1990b), pour le somali Barillot (1997), pour le hongrois Törkenczy (1992). En allemand (standard), l'évolution vers des formes sans schwa jusqu'ici n'a que rarement abouti à des mots où le schwa est exclu : *inneres* est aussi bien que *innores* et *innures*. Des formes dépourvues de deux schwas consécutifs comme \**innores* en revanche sont exclues. Par ailleurs, le schwa ne peut tomber s'il est suivi de plus d'une consonne : \**innorstes*, \**innortlich*. Cependant, ceci n'empêche certains mots d'exister exclusivement sous des formes sans schwa : *Bummoler* par exemple est seul possible, \**Bummeler* exclu, alors que le verbe *bummln* est aussi bien que *bummln* avec [l] syllabique. Voir par exemple Wiese (1995), Noske (1993) pour une description plus détaillée.
12. Ci-après, un survol (non exhaustif) de travaux placés dans ce cadre: Lowenstamm (1988), Guerssel/Lowenstamm (prép), Bendjaballah (1998), Creissels (1989), Bonvino (1995), Ségéral (1995), Hérault (1989), Nikiema (1989), Ségéral/Scheer (1994, sous presse), Larsen (1998), Heo (1994), Scheer (1996, 1997, 1998b, c).
13. Pour ce dernier, voir Kaye (1990a: 314). Le concept plus récent de Interonset Government (Gussmann & Kaye, 1993) est discuté dans Scheer (1998c). Une proposition contenue dans Kaye (1992) ne regarde pas le sujet du présent article.
14. Voir Scheer (1996, 1997, 1998c, sous presse à paraître) pour une présentation plus détaillée.
15. Voir Harris (1990), Cyran (1994), Weijer (1994), Rennison (sous presse), Scheer (1996, 1998a, à paraître).
16. Kaye (1992) par exemple présente une collection de phénomènes "s+C" dans diverses langues.
17. Dell (1973 : 230) rapporte des phénomènes reliés : dans l'environnement de "s", schwa peut tomber alors que d'ordinaire et toutes proportions gardées, il ne peut être omis. Il s'agit de cas comme *quelle semaine* avec [... lsm... ] et *il faut que je m'en aille* avec [... kʃm...].

18. Contrairement au Noyau dans lequel schwa apparaît. L'analyse que je viens de présenter en effet implique la présence lexicale des voyelles proprement gouvernables: l'alternative à leur présence lexicale, à savoir l'énoncé « les Noyaux vides qui échappent au GP subissent une épenthèse», prédit faussement l'existence de séquences [... TR<sub>0</sub>CV... ] *vendr<sub>0</sub>di* sans schwa mais avec une voyelle épenthétique en N<sub>0</sub>, donnant des formes \**vendr<sub>0</sub>di*. Yoshida (1993 : 138), Larsen (1998) et Rubach (1993, 135) préconisent également la présence lexicale des voyelles proprement gouvernables. On peut trouver une discussion plus détaillée dans Scheer (1996, 1997, 1998b, c).
19. Sous l'analyse de Charette (1990), ces données illustrent la chute d'une voyelle qui doit licencier pour gouverner. Il est à noter que Charette fait la prédiction que la tête du domaine de gouvernement précédent, à savoir le [t] ici, tombe parce qu'elle manque d'être licenciée pour gouverner : \**auørøment*, \**liørø d'art*, \**comptaølf de gestion* seraient les formes prédites.
20. La discussion du site initial est développée davantage dans Scheer (sous presse).

## RÉFÉRENCES

- BARILLOT, Xavier (1998). *Alternances voyelle-zéro et gémination consonantique en somali*. Mémoire de DEA, Université Paris 7.
- BENDJABALLAH, Sabrina (1998). Aspects apophoniques de la vocalisation du verbe berbère (Kabyle). Dans Sauzet (éd). 5-24.
- BLOCH, Oscar ; VON WARTBURG, Walther (1968). *Dictionnaire Étymologique de la Langue Française*, 5<sup>e</sup> édition, Paris : PUF.
- BONVINO, Elisabetta (1995). *Aspects de l'article défini en romanesco*. Mémoire de DEA, Université Paris 7.
- BOURCIEZ, Edouard (1910). *Éléments de Linguistique Romane*. Paris : Klincksieck.
- BROCKHAUS, Wiebke (1995). Skeletal and suprasegmental structure within Government Phonology. Dans Durand, Jacques, Katamba, Francis (éd), *Frontiers of Phonology*: 180-221. Londres & New York: Longman.
- BROCKHAUS, Wiebke (sous presse). Closed syllables in a syllable-denying framework : a case of déjà vu? Dans Rennison (éd).
- CHARETTE, Monik (1990). Licence to govern. *Phonology Yearbook 7.2* : 233-253.
- CHARETTE, Monik (1991). *Conditions on phonological government*, Cambridge : CUP.
- CREISSELS, Denis (1989). Structures syllabiques du dialonké de Faléya. *Mandekan 18* : 1-30.
- CYRAN, Eugeniusz (1994). *Vocalic Elements in Phonology. A study in Munster Irish*. Thèse de doctorat, Université de Lublin.
- DELL, François (1973). *Les Règles et les Sons. Introduction à la phonologie générative*, 2<sup>e</sup> édition, Paris, 1985: Hermann.
- DELL, François (1995). Consonant clusters and phonological syllables in French. *Lingua 95* : 5-26.
- ENCREVÉ, Pierre (1988). *La Liaison avec et sans enchaînement. Phonologie tridimensionnelle et usages du français*, Paris : Seuil.
- GUERSSEL, Mohand ; LOWENSTAMM, Jean (en préparation). The derivational morphology of the Classical Arabic Verb. Ms.
- GUSSMANN, Edmund ; KAYE, Jonathan (1993). Polish notes from a Dubrovnik Café : I. the jers. *SOAS Working Papers in Linguistics and Phonetics 3* : 427-462. Londres: SOAS.
- HARRIS, John (1990). Segmental complexity and phonological government. *Phonology Yearbook 7.2* : 255-300.
- HEO, Yong (1994). *Empty categories and Korean Phonology*. Thèse de doctorat, School of Oriental & African Studies, Londres.

- HÉRAULT, Georges (1989). Les rections syllabiques en soninké. *Linguistique Africaine* 3 : 43-90.
- KAYE, Jonathan (1990a). 'Coda'licensing. *Phonology Yearbook* 7.2 : 301-330.
- KAYE, Jonathan (1990b). Government in Phonology : the case of Moroccan Arabic. *The Linguistic Review* 6 : 131-159.
- KAYE, Jonathan (1992). Do you believe in magic ? The story of s+C sequences. *SOAS Working Papers in Linguistics & Phonetics* 2 : 293-313. Londres : SOAS.
- KAYE, Jonathan ; LOWENSTAMM, Jean ; VERGNAUD, Jean-Roger (1985). The internal structure of phonological representations: a theory of Charm and Government. *Phonology Yearbook* 2 : 305-328.
- KAYE, Jonathan ; LOWENSTAMM, Jean ; VERGNAUD, Jean-Roger (1990). Constituent structure and government in phonology. *Phonology Yearbook* 7.2 : 193-231.
- LARSEN, Bergeton Uffe (1998). Vowel length, Raddoppiamento Sintattico and the selection of the definite article in Italian. Dans Sauzet (éd). 87-102.
- LYCHE, Chantal ; DURAND, Jacques (1996). Testing government phonology ou pourquoi le choix du schwa ? Dans Durand, J., Laks, B. (éd), *Current trends in Phonology : Models and Methods* : 443-471 Salford : ESRI.
- LOWENSTAMM, Jean (1988). Another look at Ngizim syllable structure. Communication donnée à la 19<sup>e</sup> conférence de linguistique africaniste, Boston University, avril 1988.
- LOWENSTAMM, Jean (1996). CVas the only ayllable type. Dans Durand, J., Laks, B. (éd), *Current trends in Phonology : Models and Methods* : 419-441 Salford : ESRI.
- LOWENSTAMM, Jean (sous presse). The beginning of the word. Dans Rennison (éd).
- NIKIEMA, Emmanuel (1989). Gouvernement Propre et licenciement en phonologie : le cas du Tangale. *Langues Orientales Anciennes, Philologie et Linguistique* 2 : 225-251.
- NOSKE, Roland (1993). *A theory of syllabification and segmental alternations. With studies on the phonology of French, German, Tonkawa and Yawelmani*, Tübingen: Niemeyer.
- RENNISON, John (sous presse). Can there be empty Elements? On empty heads and empty operators. Dans Rennison (éd).
- RENNISON, John (éd) (sous presse). *Syllables ! ?*, La Hague : Holland Academic Graphics.
- RUBACH, Jerzy (1993). *The Lexical Phonology of Slovak*, Oxford : Clarendon.
- SAUZET, Patrick (éd) (1998). *Langues et Grammaire II-III, Phonologie*, Paris: Université Paris 8.
- SCHEER, Tobias (1996). *Une théorie de l'interaction directe entre consonnes*. Thèse de doctorat, Université Paris 7.
- SCHEER, Tobias (1997). Vowel-zero alternations and their support for a theory of consonantal interaction. Dans Bertinetto, P. M., Gaeta, L., Jetchev, G. & Michaels, D. (éd), *Certamen Phonologicum III* : 67-88. Torino : Rosenberg & Sellier.
- SCHEER, Tobias (1998a). La structure interne des consonnes. Dans Sauzet (éd). 140-172.
- SCHEER, Tobias (1998b). A unified model of Proper Government. *The Linguistic Review* 15.1 : 41-67.
- SCHEER, Tobias (1998c). Governing domains are head-final. Dans Cyran, E. (éd), *Structure and Interpretation. Studies in Phonology* : 261-285. Lublin : Folium.
- SCHEER, Tobias (sous presse). On constraints vs. non-circular approaches to word-initial clusters. Dans Rennison (éd).
- SCHEER, Tobias (à paraître). A theory of consonantal interaction. Dans *Folia Linguistica* 32.
- SÉGÉRAL, Philippe (1995). *Une théorie généralisée de l'apophonie*. Thèse de doctorat, Université Paris 7.
- SÉGÉRAL, Philippe ; SCHEER, Tobias (1994). L'apophonie dans les verbes forts de l'allemand moderne. Dans Nash, Léa, Tsoulas, Georges (éd), *Actes du premier colloque Langues et Grammaire* : 307-322. Paris : Université Paris 8.
- SÉGÉRAL, Philippe ; SCHEER, Tobias (sous presse). A generalized theory of Ablaut : The case of Modern German Strong Verbs. Dans Ortmann, A., Fabri, R. & Parodi, T. (éd), *Models of Inflection*. Tübingen : Niemeyer.



- TÖRKENCZY, Miklos (1992). *Vowel-zero Alternations in Hungarian : a Government Approach*. Dans Kenesei, Isván, Pléh, Csaba (éd), *Approaches to Hungarian 4*. Szeged : JATE.
- VANDE WEIJER, Jeroen (1994). *Segmental structure and complex segments*. Doctoral dissertation, Rijksuniversiteit te Leiden.
- WIESE, Richard (1995). *The Phonology of German*. Oxford: Oxford University Press.
- YOSHIDA, Shohei (1993). Licensing of empty Nuclei : The case of Palestinian vowel harmony. *Linguistic Review* 10: 127-159.

### Annexe : les mots français présentant une séquence [RTəC]

Les données discutées ci-après représentent la totalité des occurrences de [RTəC] contenues dans le *Grand Robert* électronique.

Les affixes les plus fréquemment rencontrés et qui contribuent à créer des séquences [RTəC] sont les suivants :

(32)	préfixes	exemple	suffixes	valeur	exemple
	arche-	archevêque	-let/-lette	diminutif	porcelet, tartelette
	clair-	clairsemé	-rie	nominalisant	porcherie
	for-	forjeter	-ment	adverbialisant	absurdement
	hyper-	hypergenèse	-ment	nominalisant	gouvernement
	inter-	interjeter			
	mal-	malmener			
	par-	parvenir			
	sur-	surgelé			

Les préfixes ainsi que les suffixes « -rie » (« boulangerie ») et « -ment » adverbialisant (« lentement ») ne demandent pas d'explication. En revanche, « -let/-lette » et « -ment » nominalisant appellent quelques remarques. Le dernier de ces affixes, outre son caractère adverbialisant, a également une valeur de suffixe nominalisant, en témoignent de nombreux exemples du type « parlement, acharnement, appartement, avortement, casernement, déferlement, département, divertissement, versement », etc. vs. « acharner, avorter, caserner, déferler, divertir, verser ». Pour ce qui est de « -let/-lette » diminutifs, inconnus en latin (voir Bourciez, 1910: 55s, 214s), deux interprétations au moins sont envisageables. On peut concevoir un rapprochement avec le diminutif « -et/-ette » (« frisquet, baguette »), auquel cas il faudra justifier l'existence du « -l- ». Alternativement, « -let/ -lette » peut être considéré comme un suffixe indépendant. Il est impossible toutefois de ne reconnaître aucun statut suffixal au « -l- » : dans « aigrelet, corselet, orgelet, porcelet, tartelette, quartelette, tiercelet, verdelet » par exemple, l'identité des radicaux respectifs ne fait aucun doute : « aigre, orge, porc, tarte, quart, tiercé, vert/d (vert, verdâtre) ». Dans tous les cas de figure, les séquences [RTəC] créées au moyen de « -let/ -lette » sont plurimorphématiques. Les exemples en « -rie » (« borderie, garderie, gendarmerie », etc. ), ainsi qu'en « -ment » adverbialisant/ nominalisant sont bien trop nombreux pour être cités exhaustivement.

Par ailleurs, il existe des suffixes impliquant un « -t- ». Voici la liste exhaustive des mots concernés.

(33)	mot	analyse	mot	analyse	mot	analyse
	vergetier	-t-ier	vergeter	-t-er	marqueteur	-t-eur
	archetier	-t-ier	marqueteur	-t-er		
	vergeture	-t-ure	vergeté	-té		
	fermeture	-t-ure	fermeté	-té		

S'il est possible, pour «vergeté» et «fermeté», de conclure à des instances du suffixe «-té» par ailleurs bien attesté («fierté, bonté»), tel n'est pas le cas pour les autres mots. Les radicaux respectifs ne sont pas suspects d'abriter un «-t», voir «verge, ferme, marquer». Par ailleurs, des suffixes hypothétiques «-tier, -ture, -teur, -ter» ne surviennent qu'avec des radicaux à finale vocalique (par exemple «acheteur»), alors que «-ier, -ure, -eur» et «-er» sont familiers des radicaux à finale consonantique («barbier, usure, fraîcheur», inf. «-er») et parfois vocalique («suppléer»). Il est alors tentant d'unifier ces deux séries de suffixes, qui ont des propriétés catégorielles et sémantiques identiques, en ne reconnaissant que la dernière, la première étant augmentée d'un «-t-» de provenance épenthétique. Cette interprétation est d'autant plus probante qu'il y a une bonne raison pour que l'épenthèse se produise, à savoir l'écartement de l'hiatus. On sait indépendamment que le français utilise le «-t-» à ce propos, voir /a il dit/ → «a-t-il dit», /indigo+ier/ → «indigotier», /esquimau+age/ → «esquimautage», /glouglou+er/ → «glouglouter», /cacao+ière/ → «cacaotière» (voir Scheer, 1996 : 189 et suivantes sur ce point). En tout état de cause, aucune des séquences [RTǎC] où C=[t] ne peut recevoir une interprétation monomorphématique.

Par ailleurs, des emprunts et des composés sont à signaler. Il est réconfortant de constater que bon nombre des premiers contreviennent à la régularité dont il s'agit de démontrer la validité ici: on a, en tout et pour tout, «barbecue, bolchevik, parmesan, arlequin (<allemand, XVI<sup>e</sup> siècle), charleston, alpenstock, nursery, armeline (“hermine”, <italien, XVII<sup>e</sup> siècle) et marmelade (<portugais, XVII<sup>e</sup> siècle)». Cette déviance montre que d'autres lois, différentes de celles qui nous intéressent ici, régissent le comportement des emprunts. Quant aux composés, il est inutile de donner la liste complète ici, ces mots étant facilement identifiables. Font partie de cette catégorie par exemple «arquebuse, cornemuse, courtepointe, hurtebiller, marchepied, portefeuille, tournedos, quartefeuille» qui, du reste, sont parfois des emprunts de surcroît. Là encore, des séquences [RTǎC] où C est une obstruante sont artificiellement créées par la concaténation de deux mots. La phonologie des composés n'est en rien comparable à celle des mots simples.

Après avoir écarté les emprunts ainsi que les candidats présentant une frontière morphologique au sein du groupe [RTǎC], il reste les mots suivants.

(34)	RT__n		RT__l		RT__T	
	rt__	appartenir	rb__	barbelé	rs__	corseter
		partenaire	rf__	farfelu		percevoir
		quartenaire		orphelin	rk__	parqueter
	rs__	arsenal	rv__	cerveles		
		arsenic		cervelet	RR__T	
		larsener	rt__	écarteler	rn__	corneter
		mercenariaire		marteler		
		forcené		tourteler	RR__R	
			rd__	bordelais	rm__r	formeret

RT__r			cordeler	lm__r	palmeraie
rt__	forteresse		feldeler	m__m	ornemaniste
	quarteron	rs__	barcelonnette	rm__l	carmeline
	tourterelle		bercelonnette	rn__l	carnerer
rd__	bordereau		désencorceler		
	quarderonner		ensorceler		
rs__	merceriser		harceler		
	percerette		morceler		
rj__	percheron		porcelaine		
rʒ__	bergerette		resarcelé		
	bourgeron	rʒ__	morgeline		
	forgeron				
	gorgerette	RT__m			
	vergerette	rj__	parchemin		
rg__	marguerite				

La liste ci-dessus ne donne qu'un seul exemple par racine («porcelaine» représente donc également «porcelainier» et «porcelanique»). Les mots des deux premières colonnes de cette liste sont conformes à la prédiction faite en section 8 : schwa y est précédé d'un groupe consonantique à sonorité décroissante et suivi d'une sonante [r, l, n, m]. La troisième colonne cependant désobéit à cette régularité : ou bien la consonne suivant le schwa est une obstruante («corseter, apercevoir, parqueter, corneter»), ou alors le groupe consonantique qui le précède est constitué de deux sonantes («formeret, palmeraie, ornemaniste, carmeline, carnerer»). Dans ce dernier cas, aucune interaction entre les deux sonantes de part et d'autre du schwa ne peut s'établir car les sonantes ont le même degré de complexité, voir (18).

Numériquement, la situation est, on le voit, très largement favorable à la prédiction. Du reste, l'examen au cas par cas des neuf contrevenants en élimine bon nombre.

Deux d'entre eux, «corseter» et «apercevoir», illustrent des séquences s+C dans le cas de l'omission du schwa. Ce type de constellation est bien particulier, et il est discuté en section 8. Par ailleurs, «corseter» est en réalité un verbe fait sur un diminutif en «-et», comme le montre l'existence de «corse-let» et «corser». Il en va de même pour «corneter», qui est le diminutif en «-et» de «corne». Quant à «parqueter», fait sur «parquet», il s'agit d'un diminutif de «parc» (voir Bloch & Wartburg, 1968). Le mot «palmeraie» se dénonce en tant que non issu d'une évolution normale par sa séquence «-alC-», qui aurait dû aboutir à «-auC-». En effet, il s'agit d'un emprunt au latin du XIV<sup>e</sup> siècle, «palma» «paume» suffixé de «-ier-» et «-aie». «Ornemaniste», «dessinateur de modèles d'ornements», est plurimorphématique «orne-ment-iste», découpage quelque peu opaque à cause de l'absence de [t] et, par conséquent, l'orthographe en «-a-». Enfin, «formeret» manifestement est un diminutif en «-et» sur «forme» avec une provenance (épenthétique?) obscure de «-r-».

Tout cela arrête le bilan chiffré pour l'ensemble du français à deux contrevenants, «carmeline» et «carnerer».

**ABSTRACT**

This article discusses the distribution of consonant clusters adjacent to Metropolitan French schwa. Their influence on the possibility of eliding schwa are examined. The French central vowel can be dropped by at least a subgroup of speakers when followed by a sequence of rising sonority (« le søcret ») or preceded by a Coda-Onset cluster (« marguørite »), while preceding branching Onsets enforce its presence (« \*vendrødi ») (following Coda-Onset clusters do not occur). This situation casts doubt on previous analyses carried out within the framework of Government Phonology. Namely, the statements « Proper Government may not apply over a governing domain » and « heads of non-nuclear governing domains need to be licensed » are falsified. However, French vowel-zero alternations share crucial properties with similar alternations in many other languages, so that a unified account is called for. I argue that such an analysis may be achieved when assuming a « CVCV » syllable structure, as proposed in Lowenstamm (1996). In this view, constituency boils down to a strict sequence of non-branching Onsets and non-branching Nuclei. It is shown that a unified account may be proposed for both the « marguørite » and the « søcret » case if a theory of consonantal interaction is implemented into the theory. As a by-product, the impossibility of « \*vendrødi » falls out naturally.

**KEYWORDS**

Schwa, syllabic structure, consonant clusters, beginning of the word, empty categories, government phonology, French.